www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Juin 2009

Revue de presse hebdomadaire n°64

Semaine :
Du 20 au 26 Juin 2009

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

20-21/06/2009

Une parlementaire accuse des élus de corruption

Halima Assali, parlementaire de la ville de Khénifra, retire sa candidature à la présidence de la commune rurale de Lehri. Elle dénonce le recours des candidats à des moyens illégaux pour s'assurer la présidence de la commune et influencer le vote en leur faveur. Elle ajoute que certains candidats ont demandé des pots-de-vin en contrepartie de leur soutien lors des élections. Par ailleurs, elle a porté plainte auprès du Procureur du Roi de Khénifra contre l'ancien président de la commune, l'accusant d'être impliqué dans la disparition de certains conseillers, candidats à la présidence.

Akhbar Alyawm

Des agents de la Sûreté et de la Garde civile espagnoles accusés de corruption à Bab Sebta

La Direction Générale de la Sûreté Nationale espagnole a ouvert une enquête à la suite des accusations de corruption portées contre des agents de la Sûreté et de la Garde civile espagnoles à Bab Sebta. Selon les déclarations d'un journal espagnol, des agents de la Sûreté et de la Garde civile espagnoles reçoivent des pots-de vins de contrebandiers pour faciliter leur passage à Bab Sebta. Le délégué du gouvernement de Sebta affirme que la Direction Générale de la Sûreté Nationale espagnole sera ferme avec les agents impliqués dans cette affaire qui touche la réputation de la Sûreté espagnole.

Al Ittihad Al Ichtiraki

La Cour régionale des comptes relève des irrégularités à Agadir

Le rapport de la Cour régionale des comptes de la région Souss- Massa- Draa, portant sur les communes urbaines d'Agadir, a critiqué la gestion de ces communes. Il a relevé 150 irrégularités qui concernent essentiellement la passation de marchés par les communes.

Al Jarida

La fraude électorale dénoncée

Un climat de contestation des élections règne dans les deux arrondissements casablancais de Sidi Othmane et de Moulay Rachid. Les partis de la gauche dénoncent une fraude généralisée lors du scrutin du 12 juin et comptent présenter des preuves lors de la conférence de presse qu'ils tiendront dimanche à 10h au siège de l'USFP à Sidi Othmane.

Al Bayane

Le rapport du CCDH relève peu d'irrégularités lors du scrutin du 12 juin

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation du rapport préliminaire sur les élections, M. Ahmed Herzenni, président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), a rappelé que 119 observateurs et observatrices ont participé au suivi des élections dans 111 communes urbaines et rurales, et 28 provinces relevant de la compétence territoriale des bureaux régionaux du Conseil, outre la commune urbaine de Marrakech. Le rapport d'observation souligne que l'opération électorale s'est déroulée dans des conditions normales dans toutes ses étapes, à l'exception de quelques cas isolés, survenus lors de la campagne électorale, dus à la vive compétition électorale. Le rapport n'a pas manqué de dénoncer l'exploitation des enfants par les candidats lors des campagnes électorales.

Alahrar

22/06/2009

Irrégularités à la Conservation Foncière de Benslimane

Des citoyens ont dénoncé l'opération de morcellement faite sur un terrain leur appartenant, par la Conservation Foncière de Benslimane. Ils ont signalé au journal qu'ils n'ont pas été avisés de cette opération. Les victimes accusent le Conservateur d'outrepasser ses pouvoirs et revendiquent l'ouverture d'une enquête sur cette affaire.

Al Ahdath Al Maghribiya

Settat : Des membres d'un bureau de vote reconnaissent la falsification des résultats des élections

Le tribunal administratif de Casablanca examine une affaire de contestation des résultats des élections par le candidat du PAM dans la commune de Deroua, province de Settat. Des membres du bureau de vote avaient reconnu la falsification des résultats du scrutin en faveur du PJD.

Assabah

Un candidat compromet le déroulement des élections à Youssoufia

Des candidats demandent l'annulation des résultats du scrutin à la suite des irrégularités qui ont entaché les élections. Selon certaines sources, la tête de liste du parti travailliste a présenté un candidat comme observateur au bureau n°26 à Youssoufia. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'un candidat du Parti du Centre Social (PCS).

Al Ittihad Al Ichtiraki

Le bilan négatif de l'AMDH

L'association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) a dressé un bilan négatif des élections communales du 12 juin. Le taux de participation a régressé de 54 % (2003) à 52.4% avec plus de 11% de votes annulés. Quant aux abus enregistrés, l'AMDH met l'accent sur les pressions exercées sur les électeurs par les représentants de l'autorité les incitants à élire des candidats bien précis.

Le Soir

23/06/2009

Entretien avec Rachid Filali Meknassi

Dans un entretien accordé au journal Al Mounaataf, M. Rachid Filali Meknassi, Secrétaire général de Transparency Maroc, revient sur le rôle du Centre d'assistance juridique anti-corruption, mis en place par l'Association avec l'appui de Transparency International. M. Meknassi rappelle également les activités de l'Observatoire de la corruption, mis en place avec l'appui et le soutien financier de l'Ambassade des Pays-Bas au Maroc, qui assure un travail continu de collecte des informations, ce qui permet d'alimenter régulièrement son système d'information et de produire un ensemble de publications synthétisant les principales données collectées sur la transparence, la corruption et la gouvernance. Selon M. Meknassi, l'Observatoire a permis de mieux structurer le travail de l'Association grâce aux moyens qu'il offre tant en termes de local que de personnel permanent.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/monaataf%2023_06_09.gif

Al Mounaataf

L'ICPC… un an pour un logo et une identité visuelle

Depuis sa création, L'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC), n'a enregistré aucun résultat concret en matière de lutte contre la corruption. Au moment où les citoyens s'attendaient à sa première action réelle à l'occasion des élections communales, une période où la corruption atteint son paroxysme, l'ICPC s'est contentée de lancer son logo et son identité visuelle.

Asdae

Temara : le PJD conteste le déroulement de l'élection du bureau du conseil communal

Des membres du PJD ont protesté contre la violation de l'article 6 de la charte communale lors de la constitution du bureau du conseil communal de Temara. Cet article dispose que « les opérations de vote doivent être effectuées au moyen d'un isoloir, d'une urne transparente, de bulletins de vote et d'enveloppes opaques portant le cachet de l'autorité administrative locale ». A la suite de cette violation, les contestataires se sont retirés du vote alors que l'élection s'est poursuivie.

Attajdid

Le CMDH dénonce des irrégularités à Chtouka-Aït Baha

Le rapport du Centre marocain des droits de l'Homme (CMDH) signale une faible participation des citoyens à Chtouka-Aït Baha lors du scrutin du 12 juin. Par ailleurs, le CMDH dénonce les irrégularités enregistrées lors des élections comme l'utilisation des biens publics dans la campagne électorale, l'achat des voix…etc.

Al Massae

Bolif accuse la Douane et la Sûreté d'exercer des pressions sur le RNI et l'UC

Le conseiller du PJD à Tanger, Mohamed Najib Bolif, accuse des éléments de la Douane et de la Sûreté d'exercer des pressions sur le RNI et sur l'UC pour qu'ils renoncent à s'allier avec le PJD. Le conseiller a signalé également que le retrait du candidat du PJD à l'élection de maire de la ville de Tanger est dû aux irrégularités intervenues lors de cette élection.

Al Jarida

Mascarade lors de la constitution du bureau du conseil communal d'Agadir

Lors de la réunion du bureau du conseil de la commune d'Agadir, au moment des élections du président, un brouhaha strident fusa dans la salle. Ce fut la débandade : des jets de chaises, des injures, des slogans scandés à tue –tête. Cette situation confuse et belliqueuse a duré plus de six heures sans intervention des autorités. Un réel scandale ! Une réelle mascarade.

Al Bayane

24/06/2009

Des documents révèlent des irrégularités dans la cession de terrains à Fès

Des documents révèlent des irrégularités dans la cession de terrains publics et dans l'octroi de certificats d''investissement par les autorités dans la région de Fès Boulemane. Ces documents révèlent aussi que les clauses contenues dans les cahiers de charges relatifs à un ensemble de projets d'investissements attribués à des lobbys de l'immobilier et à des proches de l'autorité n'ont pas été respectées. Par ailleurs, des promoteurs immobiliers accusent le Wali de coopérer avec « la mafia de l'immobilier » dans la ville.

Al Jarida

Les salariés de la campagne électorale réclament leur rémunération

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme accuse plusieurs partis politiques d'avoir exploité des enfants dans leur campagne électorale. Elle les accuse aussi de ne pas avoir versé leurs indemnités, aux personnes qui ont participé à cette campagne. Par ailleurs, l'ONG signale que plusieurs irrégularités ont affecté le scrutin du 12 juin, notamment l'achat des voix et l'abus de pouvoir.

Annahar Al Maghribiya

L'alliance de l'opposition accuse l'autorité de favoriser la corruption à Fès

Lors d'une conférence de presse organisée par l'alliance de l'opposition (USFP, PJD, PPS) le coordinateur du PPS a déclaré que le président de la commune urbaine de Fès a exercé des pressions sur la société de nettoyage pour qu'elle le soutienne dans sa campagne électorale.

Bayane Al Yaoum

Taza : arrestation de trois conseillers en flagrant délit de corruption

Trois conseillers communaux ont été condamnés à une année et demie de prison et à une amende de 100.000 dirhams chacun. Selon certaines sources, le président sortant de la commune rurale de Ras Laksar du cercle de Guercif dans la province de Taza les aurait corrompus pour s'assurer la présidence de cette commune.

Al Ahdath Al Maghribiya

Le PPS stigmatise l'utilisation de l'argent

A l'issue de sa réunion hebdomadaire de lundi dernier, le bureau politique du Parti du Progrès et du Socialisme a rendu public un communiqué concernant les élections communales du 12 juin, en relation avec la situation politique actuelle. Toutes les interventions de ses membres ont été unanimes pour affirmer que ces élections « se sont caractérisées par l'utilisation de fortes sommes d'argent par les candidats des partis administratifs pour l'achat des voix des électeurs au vu et au su des autorités administratives qui n'ont pratiquement pas réagi ».

Al Bayane

Les dix irrégularités recensées par Abdelmaksoud Rachdi

Abdelmaksoud Rachdi, tête de liste de l'USFP dans l'arrondissement Hay Mohammadi, a organisé, hier, une conférence de presse au siège du Parti, pour dénoncer les irrégularités qui ont affecté les élections communales à Hay Mohammadi. Lors de cette rencontre, il a réitéré sa contestation des résultats du scrutin de 12 juin 2009 en imputant la responsabilité aux autorités locales qui ont opté pour une neutralité passive.

Libération

25/06/2009

L'OMDH rend son rapport

L'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH) a présenté, lors d'une conférence de presse tenue à son siège central de Rabat, un rapport de l'observation qualitative des élections communales du 12 juin 2009; ce rapport a été réalisé à la suite de l'observation du déroulement des opérations de vote dans les villes de Rabat et de Laâyoune. « Pour que la participation et les garanties des élections ne soient pas un passage de corruption et de réseaux intermédiaires illégaux », telle est la devise de ce rapport qui revient sur la violation des lois et la fraude qui ont entaché la campagne électorale et le jour de scrutin dans les deux villes.

Libération

L'AMDH dénonce les violations de 2008

Dans son rapport sur la situation des droits de l'homme au Maroc, l'AMDH a encore une fois dénoncé les violations des droits humains constatées en 2008 et au début de cette année. Selon ce rapport, la situation des droits de l'Homme se caractérise, en général, par le grand écart existant entre le discours officiel d'une part et de l'autre la pratique réelle des appareils de l'Etat dont la justice; cela constitue la cause de violations quotidiennes des droits des citoyens. Abdelhamid Amine, vice président de l'AMDH, assure que la situation n'a pas évolué en 2008. Les violations des droits humains se sont poursuivies à Sidi Ifni, Dadès, Marrakech, Fès, Meknès et Tan Tan.

Le Soir

Abbas El Fassi et Yasmina Baddou attaqués en justice

Aïcha Mokhtari, une Oujdie atteinte de cancer des os, vient d'attaquer en justice le gouvernement en la personne du Premier ministre Abbas El Fassi, du ministre de la Santé Yasmina Baddou et du délégué régional de ce département dans la capitale de l'oriental. Dans sa requête déposée auprès du tribunal administratif d'Oujda le 6 mai 2009, la défense de la plaignante, Mr Jamal Koudane, demande que l'Etat marocain soit astreint à assurer les soins nécessaires à sa cliente et à lui verser 3 millions de DHs à titre de dommages et intérêts.

Libération

26/06/2009

Annahj Addimocrati met en doute le taux de participation annoncé par le ministère de l'Intérieur

Annahj Addimocrati a mis en doute la déclaration du ministère de l'Intérieur annonçant un taux de participation de 52% aux élections communales. Selon un communiqué du parti, ce taux n'a pas dépassé 33 %. Annahj Addimocrati considère que le ministère veut donner une légitimité aux élections dominées par le « parti de l'Etat ».

Al Ayam

Le nouveau maire de Meknès a été accusé de falsification et de fraude en 2007

La tête de liste électorale du PJD à Meknès a dénoncé l'élection du nouveau maire de la ville de Meknès. Selon lui, ce dernier a été accusé de fraude et de falsification en 2007.

Akhbar Alyawm

Corruption

Selon certaines sources à Rommani, un élu aux dernières élections communales, membre du conseil communal de la ville, a été arrêté par la police. Il a tenté de corrompre un agent de la Gendarmerie pour l'empêcher de dresser un procès verbal de constatation d'infraction le concernant.

Assabah

Poursuite d'un parlementaire et de trois conseillers accusés d'achat de voix à Marrakech

Selon certaines sources, le Procureur du Roi près la Cour de Casablanca poursuit en justice un parlementaire de la circonscription de Marrakech Médina, Najib Refouch (ex-PAM), ainsi que trois conseillers communaux de l'Union Constitutionnelle. Ces derniers ont été arrêtés dans un hôtel, samedi dernier, en flagrant délit de corruption de conseillers communaux pour les amener à voter pour l'ex maire de la ville Omar Jazouli. Ces conseillers ont été élus sous l'étiquette du PAM avant de s'en retirer pour rejoindre le parti de Jazouli.

Attajdid